

Section de catalogage

par Catherine Marandas*

Séance publique de la section

Lors de la séance publique de la Section de catalogage, M. Gorman (California State University) s'est penché sur « L'avenir du catalogage et des catalogueurs ». Il voit cet « *avenir radieux* » notamment parce que les catalogueurs doivent assurer la conservation et l'accessibilité des documents électroniques et améliorer les normes pour faciliter la collaboration au niveau mondial.

Les bibliothécaires doivent s'engager à cataloguer et conserver les documents électroniques comme les autres documents et selon la même structure bibliographique, en les tirant sur papier permanent car l'archivage électronique se heurte à d'insurmontables problèmes technologiques, pratiques et économiques. Les normes disponibles sont, avec quelques adaptations, tout à fait utilisables [l'ISBD(ER) n'était pas encore disponible] ; quant aux points d'accès, ils ne présentent pas de problèmes spécifiques : les documents électroniques sont créés par des individus et des organismes comme les autres documents. De même, l'application des listes de vedettes-matières existantes et principales classifications est pertinente. Enfin, le format MARC, en se

calquant sur l'ordre des données d'une fiche de catalogue, est source de bien des problèmes, car il aboutit à des notices complexes avec peu de liens alors qu'il faudrait des notices simples comportant des liens complexes. M. Gorman se demande si le catalogage des documents électroniques peut donner naissance à un nouveau format MARC ? Enfin, il considère que seul le catalogage fait appel à l'intelligence humaine et néglige les métadatas.

Olivia Madison (Iowa State University) a présenté les résultats de l'étude concernant les fonctions bibliographiques requises.

Cette étude, commencée en 1991 à l'initiative du Comité permanent de la section de catalogage, s'est développée à partir des recommandations du séminaire sur les notices bibliographiques (Stockholm, 1990) et repose sur une analyse de toutes les opérations effectuées par tout type d'utilisateur de notices bibliographiques en se référant au modèle entité-relation.

Cette étude doit aboutir à la révision des règles et normes existantes et faciliter les échanges de notices bibliographiques, l'objectif étant bien entendu de diminuer les coûts et les efforts consacrés au catalogage. Un schéma des attributs et relations entre les 4 opérations : trouver, identifier, sélectionner, acquérir/obtenir a été

établi : il sert de base aux recommandations concernant les composants essentiels d'une notice bibliographique nationale et à la définition d'un niveau fondamental normalisé. À chaque opération correspond une liste de données requises réparties entre éléments descriptifs et accès.

Atelier de la section

L'atelier de la section a présenté l'avancement des travaux concernant l'harmonisation des formats MARC de la Bibliothèque du Congrès (LC), de la British Library (BL) et de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC).

J. Byrum (LC) a rappelé que le format USMARC, largement utilisé dans le monde, a évolué de manière différente d'un pays à l'autre et notamment en Grande-Bretagne et au Canada. Afin de faciliter et d'accélérer les échanges de données, de réduire les coûts du catalogage, des discussions ont été entamées au début des années 90 afin d'harmoniser les pratiques entre les 3 pays.

La première phase a abouti en 1997 entre les États-Unis et le Canada. Mais il faudra encore au moins 18 mois à 2 ans de travail pour la mise en œuvre d'une centaine de changements décidés de part et d'autre.

Restent les divergences avec UKMARC :

* Bibliothèque nationale de France.

elles portent sur 3 points principaux :

1. — la génération automatique de la ponctuation ISBD ;

2. — la structure et le codage des sous-champs calqués sur le découpage des zones ISBD ;

3. — l'utilisation des notices à niveaux.

Abandonner ces pratiques limiterait les échanges avec les partenaires européens actuels ou potentiels et constituerait un pas en arrière selon Paul Bunn (BL).

L'accord n'a donc pas totalement abouti entre les 3 pays, mais les discussions se poursuivent ; il reste également la décision concernant le traitement de l'existant.

Enfin, une présentation (British Library) de l'implantation de la phase 2 du Fichier d'autorité anglo-américain a été proposée.

Maintenir simultanément deux fichiers d'autorité différents à la Bibliothèque du Congrès et à la British Library semblait certes un gaspillage, mais passer à un fichier commun était resté un vœu pieux jusqu'en 1993, date de démarrage du projet AAAF (*Anglo American Authority File*)

sous la responsabilité de la British Library pour laquelle un plus grand nombre de changements étaient à prévoir : en effet, le fichier américain est six fois plus important et la Bibliothèque du Congrès est au centre d'un réseau d'environ 200 membres (NACO) comprenant le RLG et OCLC.

Les problèmes rencontrés viennent de la technique (système WLN, logiciel) et des formats à convertir. L'harmonisation des formats MARC est donc grandement confortée par ces travaux.